

Renvoi au comité des Finances de l'annonce de la bonne vente de biens d'émigrés par l'agent national du district de Rambervillers (Vosges), lors de la séance du 12 vendémiaire an III (3 octobre 1794)

Citer ce document / Cite this document :

Renvoi au comité des Finances de l'annonce de la bonne vente de biens d'émigrés par l'agent national du district de Rambervillers (Vosges), lors de la séance du 12 vendémiaire an III (3 octobre 1794). In: Archives Parlementaires de 1787 à 1860 - Première série (1787-1799) Tome XCVIII - Du 3 vendémiaire au 17 vendémiaire an III (24 septembre au 8 octobre 1794) Paris : CNRS éditions, 1994. p. 268;

https://www.persee.fr/doc/arcpa_0000-0000_1994_num_98_1_16981_t1_0268_0000_4

Fichier pdf généré le 07/10/2019

la seconde division de la Côte, et Marseille en état de siège (128)

50

L'agent national du district de Rambervillers écrit à la Convention que des immeubles d'émigrés, évalués 20 379 L, ont été vendus 132 255 L, et dans ces immeubles sont compris trois arpents de vignes, dont le prix a été porté à 33 016 L.

Insertion au bulletin, renvoi au comité des Finances (129).

La séance est levée à cinq heures (130).

Signé, A. DUMONT, président : A.P. LOZEAU, CORDIER, BORIE, L. LOUCHET, PELET, LAPORTE, secrétaires.

AFFAIRE NON MENTIONNÉE AU PROCÈS-VERBAL

51

[Le représentant du peuple en mission dans les départements du Loiret, Loir-et-Cher et Indre-et-Loire, au président de la Convention nationale, s. d.] (131)

Citoyen président,

Je reçois à l'instant le décret de la Convention nationale, du 16 fructidor, qui a ordonné qu'il me seroit fait le renvoi d'une adresse de la société populaire de Montargis, réunie aux sections du peuple de la même commune, relativement aux calomnies répandues sur les habitants de ce district : je m'empresse d'annoncer à la Convention que j'ai passé plusieurs jours dans cette commune, et que j'ai eu la satisfaction d'y rétablir le calme et la paix, au moyen de quelques changemens que j'ai cru devoir faire dans les autorités constituées. Tous les citoyens de Montargis sont frères, et ils ne reconnoissent d'autres sentimens que ceux de l'ordre et de l'amour de la République.

Salut et fraternité.

Signé, BRIVAL.

(128) *Moniteur*, XXII, 150.

(129) *P.-V.*, XLVI, 253-254. *Bull.*, 16 vend. (suppl.).

(130) *P.-V.*, XLVI, 254.

(131) *Bull.*, 13 vend. (suppl.); *J. Fr.*, n° 737; *M. U.*, XLIV, 185.